

# COUR SUPÉRIEURE

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE TROIS-RIVIÈRES

N°: 400-11-004988-142

DATE : 25 janvier 2016

---

**SOUS LA PRÉSIDENCE DE : Me Caroline Pelletier, Registrare de faillite**

---

Dans l'affaire de la proposition de:

**Jean-Marie POMERLEAU**

Débiteur proposant

et

**RAYMOND CHABOT INC.**

Syndic requérant

---

## JUGEMENT

---

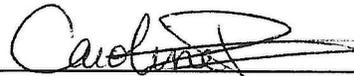
- [1] Il s'agit d'une demande d'homologation de la proposition du débiteur;
- [2] VU le rapport du syndic du 7 janvier 2016 concernant la proposition;
- [3] VU la requête, l'affidavit et la preuve déposée;
- [4] APRÈS avoir examiné les pièces au dossier, la registraire étant convaincue que la majorité requise des créanciers a dûment accepté la proposition signée le 14 janvier 2015 selon le procès-verbal de l'assemblée des créanciers tenue le 30 novembre 2015 et étant convaincue que lesdites conditions sont raisonnables et à l'avantage de la masse des créanciers, ladite proposition est par les présentes approuvée;

[5] CONSIDERANT qu'il appert au dossier que des avis de la demande d'approbation ont été envoyés à tous les créanciers et au séquestre officiel et qu'il n'y a aucune opposition;

PAR CES MOTIFS:

[6] APPROUVE, RATIFIE et HOMOLOGUE à toutes fins que de droit la proposition de la personne insolvable signée le 14 janvier 2015, annexée au présent jugement;

[7] LE TOUT sans frais.



Me CAROLINE PELLETIER  
Registraire

Raymond Chabot inc.  
Syndic – requérant

Date d'audience: 21 janvier 2016

COPIE CONFORME



OFFICIER DE FAILLITE